



Détention illégale clefs véhicule

Par **steuchard**, le **03/04/2015** à **09:06**

Bonjour,

J'ai été victime en Février, d'un accident de la route où moi seul ai été concerné. Je me suis endormi au volant dont la raison n'est pas encore prouvée (fatigue ou maladie etc...).

Pour prouver ma bonne foi afin que je ne conduise pas, j'ai donné les clefs à ma fille qui depuis a mis la zizanie dans mon couple se prenant pour " le poumon de la terre"...!! Je suis entrain de faire tous les examens nécessaires et je voudrais récupérer les clefs de ma voiture (neuve)qui est depuis son achat dans le garage, pour commencer à comprendre les différents modes d'emploi (revue technique) mettre le coupon de l'assurance au pare brise entre autre la nettoyer etc...Les clefs seront données en garde à mon épouse en qui j'ai une confiance absolue. Je me suis engagé sur l'honneur de ne pas me servir de mon véhicule...Comment pourrais-je récupérer les clefs de la voiture que ma fille ne veut pas me rendre afin de les donner à sa mère? Dois-je porter plainte a priori impensable....?

Merci d'avance pour votre réponse

G.LASCHAMPS

Par **domat**, le **03/04/2015** à **10:34**

bjr,

je suppose que vous avez un second trousseau de clés et vous pouvez demander au garagiste de changer les barilletts des serrures.

cdt

Par **Visiteur**, le **03/04/2015** à **14:38**

Bonjour,

mais vous récupérez vos clefs et basta !! et vous devez avoir un double effectivement ? parce que changez les serrures... ça coûte bonbon !